



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bilan 2024 : Des performances à la hausse!

Saint-Hyacinthe, le 9 juin 2025 – Lors de la rencontre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, tenue le 28 mai, le directeur général, M. Réjean Pion, a procédé au dépôt du bilan annuel de l'organisme, lequel est disponible sur le site Internet de la Régie au www.riam.quebec.

L'année 2024 a été marquée par l'amorce de la transition vers un nouveau mode de gestion des matières récupérables. Les signatures de l'entente financière et de l'entente de partenariat intervenues entre la Régie et Éco Entreprise Québec dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective, ont constitué le coup d'envoi d'un grand virage dans ce domaine. Afin de préparer les citoyens aux nouveautés liées à la gestion du bac de récupération, de nombreux ateliers éducatifs ont été dispensés par la coordonnatrice du volet sensibilisation tant en milieu scolaire que dans les camps de jour et dans les organismes sociaux. En effet, la sensibilisation et l'information sont et demeurent des priorités pour la Régie.

Toujours dans l'optique de bien informer la population, à la suite de la disparition du Publisac, la Régie a opté pour une seule distribution de son bulletin d'information au printemps ainsi que du carton d'information relatif à l'ensemble des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD). Ce changement de mode de diffusion ne semble pas avoir eu d'impact négatif sur la participation des citoyens aux différents services de la Régie. À titre d'exemple, la participation des citoyens a connu une légère hausse, soit 2 570 participants par rapport à 2 501 l'année précédente, et ces événements ont permis de collecter 68 tonnes métriques (tm) de RDD (57 tm en 2023,) qui ont été gérés dans le respect de l'environnement.

On constate la même chose aux écocentres de la Régie. En 2024, le nombre d'usagers qui se sont présentés à l'un ou l'autre des sites a connu une hausse, avec un total de 24 869 usagers, comparativement à 23 668 en 2023 et 3 476 tm recueillies (3 211 tm en 2023). Il importe de mentionner que 78 % des matières apportées aux écocentres en 2024 ont été acheminées vers des ressources de valorisation plutôt que vers l'enfouissement.

Finalement, il est important de rappeler que la gestion des matières résiduelles c'est d'abord et avant tout, une responsabilité collective et que sans l'appui de toute la population, nos performances régionales ne pourraient jamais être aussi significatives que celles que nous connaissons depuis de nombreuses années. Chaque geste compte et il est important de poursuivre dans la bonne direction.

Source : Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec